

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230330-2023_03_24-DE

Accusé certifié exécutoire

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 30 MARS 2023

Délégation n°2023-03-24

L'an deux mille vingt-trois et le 30 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes à Pélussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	25
■ Nombre de votants	:	32
■ Date de la convocation	:	22 mars 2023

Objet : Administration Générales - Parc Naturel Régional du Pilat (PNRP) : Remplacement d'un délégué démissionnaire

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET, Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir de M. Patrick MÉTRAL</i>) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD (<i>Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY</i>) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC (<i>Pouvoir de M. Laurent CHAIZE</i>), Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Christelle MARCHAL (<i>Pouvoir de M. Thomas PUTMAN</i>) -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX (<i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i>), Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY (<i>Pouvoir de Mme Annick FLACHER</i>) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON (<i>Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY</i>).

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, (<i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i>) -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY (<i>Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD</i>) -
MACLAS :	M. Laurent CHAIZE (<i>Pouvoir à M. Hervé BLANC</i>) -
MALLEVAL :	M. Thomas PUTMAN (<i>Pouvoir à Mme Christelle MARCHAL</i>) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER (<i>Pouvoir à M. Jacques GERY</i>) -
PÉLUSSIN :	Mme Martine JAROUSSE (<i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i>) -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY (<i>Pouvoir à Mme Valérie PEYSSELON</i>).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE, M. Jean-François CHANAL -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSSET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

M. le Président rappelle que lors du conseil communautaire du 10 septembre 2020, M. Virgil NOBILO a été désigné comme représentant-suppléant de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien au Parc Naturel Régional du Pilat.

Celui-ci a démissionné dernièrement, il convient de le remplacer.

Seule, Mme Maryse JUTHIER se porte candidate à ce poste.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- désigne Mme Maryse JUTHIER comme représentante-suppléante de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien au Parc Naturel Régional du Pilat.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Farid CHERIET